

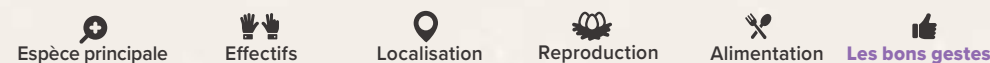
Fiches Habitats & Espèces

Un patrimoine naturel riche et diversifié

Les marais salants présentent de nombreux enjeux écologiques en termes d'habitats, de faune et de flore. Nos territoires constituent, pour beaucoup d'espèces, des milieux indispensables pour accomplir tout ou partie de leur cycle biologique. Si certaines espèces se portent particulièrement bien chez nous, d'autres sont plus en danger. Il relève de la responsabilité de chacun et chacune d'entre nous, de préserver ce patrimoine naturel en offrant la possibilité aux espèces de s'installer et de se développer sur nos territoires. Chaque fiche habitats et espèces à suivre décrit l'état des connaissances actuelles sur l'écologie et l'état de conservation d'une partie de ce patrimoine naturel si précieux.

Légende

Sur les pages suivantes, une série de pictogrammes permet, en un coup d'œil, de hiérarchiser les informations présentées et donc d'en faciliter la lecture :



Les lagunes et la végétation des prés salés

Lagunes côtières atlantiques

Les lagunes côtières sont des étendues peu profondes d'eau salée. Dans les marais salants, elles sont séparées de la mer par un talus en argile ou une digue maçonnée. La salinité de l'eau y est très variable allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité. Cette variabilité permet l'expression d'une grande diversité floristique (herbiers à Tolypelle saline, Renoncule de Baudot...) accueillant une diversité faunistique tout aussi riche. Elles jouent un rôle important pour l'alimentation des oiseaux et constituent notamment une zone majeure pour la croissance des poissons marins et amphihalins (cf. fiche 8 Les poissons).

Zoom sur l'habitat et quelques espèces

- Surface dans les marais salants de Guérande et du Mès : 1 562 ha
- Surface en Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier : 5 242 ha
- 📍 Marais salants le long du littoral atlantique
- 👍 **Entretien du réseau hydraulique et ses ouvrages pour assurer l'alimentation en eau des bassins**

La Tolypelle saline *Tolypella salina*

Algue inféodée aux lagunes de faible profondeur, sursalées en été et avec une dessalure progressive par l'eau de pluie en hiver ou au début printemps.

- 📍 Herbiers denses dans les marais salants abandonnés ou dans les salines exploitées selon le calendrier d'intervention, notamment de l'"habillage" du marais en fin d'hiver

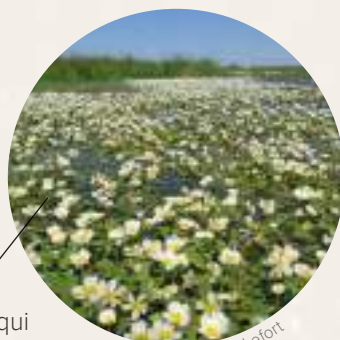
Les autres herbiers...

- Les associations de **Lamprothamnium papuleux** *Lamprothamnium papulosum*

- 📍 Dans les lagunes subissant un assec permettant une minéralisation du substrat, sauf pour les salines exploitées où la minéralisation est sans doute liée au nettoyage manuel du bassin (salinité : 3,2 à 46,3 g/l et pH : 8,5 à 9,6)

- Les associations de **Renoncule de Baudot** *Ranunculus baudotii*

- 📍 Dans les bassins saumâtres déconnectés du réseau salé et qui s'assèchent en été (salinité : 0,5 à 10,8 g/l et pH 6,6 à 10,8)



© T. Lefort

- Les associations de **Potamot pectiné** *Potametum pectinati*
- 📍 Dans les bassins restant en eau toute l'année (salinité moyenne : 0,5 g/l et pH moyen : 9,6)
- Les herbiers à *Ruppia* sp.
- 📍 Dans les lagunes et fossés salés à sur-salés (salinité : 20 à 80 g/l) (*Ruppia spiralis*) ou saumâtres (salinité : 5 à 20 g/l) (*Ruppia maritima*)

Prés salés atlantiques

Les prés salés s'expriment dans les parties submersibles. On y retrouve une végétation caractéristique, basse à moyenne, supportant le sel et une certaine dessiccation mais qui varie selon la fréquence d'immersion liée à la topographie du lieu. Dans les parties les plus basses régulièrement immergées, ce sont les salicornes, la Soude commune ou encore l'Aster maritime qui se développent. Dans les parties légèrement plus hautes, la végétation est plus buissonnante avec le développement des obiones et des soudes ligneuses. Les parties les plus hautes, rarement immergées, permettent le développement de nombreuses graminées ainsi que l'Armoise maritime, le Lilas de mer ou le Peucedan. Les prés salés abritent également une grande richesse faunistique ; ils sont fréquentés par de nombreux oiseaux (cf. fiches 5 et 6).

Zoom sur l'habitat et quelques espèces

- 📍 Surface dans les marais salants de Guérande et du Mès : 300 ha
- Surface en Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier : 10 484 ha
- 📍 Sur l'ensemble des marais salants, principalement le long des étiars, sur les digues ou dans les salines.
- 👍 **Privilégier le pâturage extensif sur les parties hautes pour limiter les pratiques intensives d'entretien**
- 👍 **Éviter la fermeture du milieu par les prunelliers et le Sénéçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)**

L'Armoise maritime *Artemisia maritima*

- 📍 Quelques stations en Presqu'île de Guérande et dans la partie nord des marais de l'Île de Noirmoutier
- Sur les parties les plus hautes des berges, au-dessus des niveaux d'eau les plus élevés délimités par les obiones

- 👍 **Respecter la végétation des berges lors des travaux de curage, de consolidation des berges et d'entretien des bords**
- 👍 **Adapter la gestion des niveaux d'eau : la hauteur d'eau maximum doit être préservée d'une année à l'autre pour entretenir l'expression de la végétation de type prés salés sur les parties les plus hautes des berges**

Le Peucedan officinal ou Fenouil de porc *Peucedanum officinale*

- 📍 En bordure de marais salants et sur les talus
- Uniquement sur la Presqu'île de Guérande
- 👍 **Privilégier la fauche et les dépôts peu épais de vase salée lors des curages périphériques (rayages) effectués périodiquement dans les marais**



© T. Lefort



© T. Lefort

Végétation pionnière à salicornes

Dans les zones de vase nue régulièrement recouvertes par l'eau salée, une végétation pionnière se développe de façon éparse, composée d'herbacées halophiles basses comme les salicornes (*photo ci-contre*), les soudes et certaines Poacées. Ces milieux à végétation pionnière sont un lieu de nourrissage important pour de nombreux oiseaux qui trouvent de quoi se nourrir dans la vase ou la végétation éparse.



© T. Lefort



- Surface dans les marais salants de Guérande et du Mès (souvent en association avec l'habitat "lagunes côtières") : 640 ha

- Surface en Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier : 2 600 ha



- Sur les vasières régulièrement submergées par l'eau salée mais dont le sol est suffisamment stable pour permettre l'installation de la végétation

- Derrière les digues et les ouvrages où les variations de niveau d'eau sont moins importantes



Éviter l'envahissement par des espèces concurrentes comme les *Spartines* exogènes
Éviter l'atterrissement en l'absence de gestion hydraulique

Fourrés halophiles thermo-atlantiques



© T. Lefort

Les fourrés halophiles se développent sur les vases salées des littoraux atlantiques. Ils sont dominés par des espèces sous-arbustives et à feuilles charnues comme les soudes et les obiones (*photo ci-contre*). Ils marquent la limite haute de la mer lors des vives eaux. Ils constituent un lieu de vie pour de nombreuses espèces comme la Gorgebleue à miroir dont les fourrés procurent des postes de chants privilégiés. Ils servent également de refuge aux reptiles et aux mammifères, notamment aux mustélidés (Belette d'Europe...). En lien avec une production primaire très importante, l'obione est considérée comme un élément clé de la chaîne alimentaire du schorre.



- Surface dans les marais salants de Guérande et du Mès : 140 ha

- Surface en Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier : 1 048 ha



- En bande étroite le long des chenaux d'accès de l'eau de mer où ils marquent les limites hautes de la zone de marnage

- Sur les berges des salines et dans les parties hautes des prés salés



Limitier le développement du Sèneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) qui concurrence les cortèges floristiques naturels
Maintenir un apport d'eau salée en évitant leur ennoiment prolongé
Entretenir le réseau hydraulique

Les roselières et les scirpaies

Une roselière se définit comme étant une formation dominée par le roseau, *Phragmites australis*, ou au sens large comme regroupant l'ensemble des principales formations à grandes hélrophytes, graminées, typhacées ou cypéracées, qui ont tendance à former des peuplements monospécifiques à proximité de l'eau. Bien qu'ayant une diversité floristique pauvre, les roselières sont connues pour abriter une avifaune riche et dépendante de cet habitat. Leur préservation est donc primordiale. Sur le site, les principales formations végétales entrant dans cette catégorie sont les Phragmitaies, Scirpaies et Jonchaies.

Zoom sur quelques habitats

Les Phragmitaies



Phragmite austral (appelé aussi Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun...) *Phragmites australis*



Dans les marais salants de Guérande et du Mès, les principales roselières se trouvent dans les bassins situés à la périphérie des marais



Création par transplantation à la pelle mécanique ou manuelle

Éviter le pâturage (pose de clôture)

Entretien automnal par fauche avec export ou pâturage en cas de fermeture trop importante

Prévoir des assecs estivaux et automnaux



© T. Lefort

Les Scirpaies



Bolbochoin maritime (appelé aussi Scirpe maritime, Rouche...) *Bolboschoenus maritimus*



Au sein des lagunes et dans les fossés soumis à apport occasionnel d'eau salée.

Seulement 3,8 ha dans les marais salants de Guérande et du Mès, 8 ha en Marais breton et 21 ha sur l'Île de Noirmoutier



Habitat de reproduction du Leste à grands stigmas *Lestes macrostigma*, espèce au statut défavorable en France et en Pays de la Loire ("en danger").



Conserver une faible profondeur d'eau (de 0 à 80 cm)

Conserver une eau subsaumâtre à saumâtre

Éviter le pâturage sur ces zones (clôtures à poser)

Curage à prévoir pour maintenir ce cortège végétal



© CdC Île de Noirmoutier

Les Jonchaies



Jonc maritime *Juncus maritimus*



Le long des canaux et fossés, ainsi qu'aux abords des lagunes alimentées en eaux salées



Éviter le surpâturage



© T. Lefort

Les prairies

Les prairies subhalophiles se développent sur d'anciens schorres colmatés, argileux à argileux-limoneux, plus ou moins enrichis en débris coquilliers marins. Sur notre territoire, cet habitat subit des inondations régulières lors des grandes marées. **Rares en France, de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale y sont présentes, comme la Renoncule à feuilles d'ophioglosse.** Un peu plus en hauteur s'observent les pelouses maigres de fauche mésohygrophiles. Elles s'observent sur les talus et les buttes. Ces pelouses sont un habitat privilégié pour la reproduction, l'hivernage et l'alimentation de nombreuses espèces animales telles que le Vanneau huppé, le Chevalier gambette et de nombreux passereaux.

Zoom sur quelques habitats et espèces

Les prairies subhalophiles thermo-atlantiques

- Renoncule à feuilles d'Ophioglosse *Ranunculus ophioglossifolius* et Trèfle de Micheli, *Trifolium michelianum*
- Au sein des dépressions et des niveaux topographiques les plus bas
- Fauche avec exportation et/ou pâturage extensif**

La Renoncule à feuilles d'Ophioglosse

Ranunculus ophioglossifolius - PROTÉGÉE AU NIVEAU NATIONAL

- Présente sur l'ensemble du site, avec une densité plus importante en Marais breton
- Au sein des dépressions humides
- Le pâturage extensif maintient une strate herbacée basse et relativement ouverte**
- Maintien des baisses en eau par pose de batardeau**

Les pelouses maigres de fauche

- Avoine jaunâtre *Trisetum flavescens* (à gauche) et Laïche divisée *Carex divisa* (à droite)
- Sur les talus
- Maintenir une strate herbacée basse et relativement ouverte par le pâturage extensif**

© T. Lefort

© T. Lefort

© T. Lefort

© T. Lefort

© G. Perruchas

Les passereaux

Les talus séparant les salines peuvent être régulièrement submergés par l'eau salée, ce qui permet le développement d'une végétation de type prés salés et fourrés halophiles. Cette végétation constitue une mosaïque d'habitats accueillante pour divers passereaux. La végétation herbacée haute ou buissonnante permet la confection d'un nid tandis que la végétation herbacée plus basse et les zones de vase nue servent de zone d'alimentation.

Zoom sur quelques espèces

La Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

- Environ 500 couples nicheurs dans le Marais breton¹
- Environ 800 couples nicheurs dans les marais salants de Guérande et du Mès¹
- Les buissons de soudes sur les talus séparant les salines. Également dans les prairies humides à végétation buissonnante
- Invertébrés (insectes, mollusques, araignées, petits crustacés)
- Préserver les buissons de soudes en modérant la gestion des talus pâturés et en limitant la fauche des prés salés en période de reproduction**

La Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

- Densité estimée entre 2 à 10 couples pour 10 ha en Marais Breton, sur l'Île de Noirmoutier et dans les marais salants de Guérande et du Mès. Dynamique de l'espèce liée aux conditions météorologiques hivernales.
- Sur les talus, les digues et les prairies, dans la végétation herbacée plus ou moins haute
- Insectes (diptères et larves) et graines
- Conserver une strate herbacée haute jusqu'à la fin de l'été**

La Linotte mélodieuse *Linaria cannabina*

- Présente en Marais Breton et sur l'Île de Noirmoutier et dans les marais salants de Guérande et du Mès
- Population nicheuse difficilement quantifiable mais estimée, à minima, à plusieurs centaines de couples¹
- Talus et pourtour de marais salants, dans la végétation buissonnante présentant des milieux plus ouverts à proximité
- Graines de plantes herbacées (poacées, astéracées...)
- Les jeunes peuvent être nourris avec des insectes
- Préserver la végétation buissonnante en modérant la gestion des talus pâturés (limiter le développement trop important des graminées) et préserver les prairies de fauche et subhalophiles**

© A. Robert

© C. Nassivet

© S. You

¹ Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire, 2014

Les oiseaux d'eau nicheurs

Les marais salants forment une zone humide biologiquement très riche et diversifiée. Ils hébergent une grande diversité d'oiseaux puisque les bassins peu profonds offrent une quantité de nourriture particulièrement intéressante (petits crustacés, alevins, vers ou encore mollusques). Ils sont également propices au repos et à la nidification de l'avifaune dès lors que des petits îlots peu végétalisés sont présents. Plusieurs espèces trouvent sur ces marais les ressources nécessaires pour y nicher :

- certains **Laridés** (Mouette mélanocéphale par exemple)
- certains **Limicoles** (Avocette élégante, Chevalier gambette...)
- des **Sternidés** (Sterne pierregarin...)
- ou encore des **Anatidés** (Tadorne de Belon...)

Zoom sur quelques espèces

L'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

- De 300 à 500 couples nicheurs dans le Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier¹
- De 600 à 1300 couples nicheurs dans les marais salants de Guérande et du Mès²
- Pour sa nidification, l'Avocette élégante recherche une végétation clairsemée et des eaux peu profondes parsemées d'îles ou de diguettes
- Invertébrés benthiques tels que les crustacés, les mollusques ou encore les larves de chironomes
- **Créer ou restaurer des îlots de nidification au sein des marais salants**

La Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

- De 400 à 460 couples dans le Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier¹
- Près de 220 couples sur les marais de Guérande et du Mès²
- Soit près de 50 % des effectifs régionaux
- Niche essentiellement sur les îlots sableux peu végétalisés
- Poissons de petites tailles et parfois de crevettes
- **Limitier le dérangement en période de nidification**
- **Créer ou restaurer des îlots**

Le Chevalier gambette *Tringa totanus*

- De 970 à 1 090 couples dans le Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier¹
- Environ 60 couples sur les marais de Guérande et du Mès²
- Soit 50 à 60% des effectifs nationaux
- Niche sur les talus et en bordure de marais comportant une végétation assez dense. Sa présence est toutefois conditionnée par la présence d'eau libre permanente à proximité directe du nid
- Large gamme d'invertébrés
- **Maintenir un niveau d'eau suffisant en période de nidification**
- **Ne pas intervenir sur les bordures et les talus en période de nidification**
- **Favoriser le pâturage extensif**

Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

- Environ 800 couples dans le Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier¹
- Une centaine sur les marais de Guérande et du Mès²
- Utilise les marais salants uniquement pour élever ses poussins. Pour nicher, l'espèce peut s'éloigner des marais et utiliser tous les sites favorables à leur dissimulation : terriers de lapins, vieux roundballers, buissons épais...
- Invertébrés benthiques, dont mollusques, en filtrant la vase
- **Conserver des zones de quiétude à proximité des marais salants**
- **Conserver des niveaux d'eau favorables au développement de la faune benthique**

Le Vanneau huppé *Vannellus vanellus*

- 2000 à 3000 couples dans le Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier¹
- Moins de 100 couples pour la partie de Loire-Atlantique²
- Soit 7 % des effectifs nationaux
- Niche au sol, au sein des prairies pâturées bordant les marais ou sur les talus
- Invertébrés : insectes, vers, mollusques, ...
- **Conserver des zones de quiétude à proximité des marais salants**
- **Ne pas intervenir sur les talus en période de nidification**

© A. Robert

© C. Nassivet

© J.-N. Pineau

© M. Vasilin

© G. Besseau

© J.-N. Pineau

Les oiseaux hivernants

Les bassins peu profonds des marais salants procurent à l'avifaune la ressource alimentaire nécessaire pour passer la saison hivernale. La microfaune y trouve les conditions optimales pour se développer. De nombreuses espèces s'y concentrent en hiver pour s'y nourrir ou s'y reposer. C'est le cas de nombreux anatidés (canards...) ou encore de la Barge à queue noire, espèce emblématique de nos marais.

Zoom sur quelques espèces



© A. Robert

La Barge à queue noire *Limosa limosa*

- ~ 8 000 individus sur la Presqu'île de Guérande¹
- ~ 8 000 individus en Baie de Bourgneuf et l'Île de Noirmoutier¹
- ~ 30 800 individus au niveau national

Le territoire possède une véritable responsabilité quant à la préservation des 20 % de la population mondiale hivernante¹



Zone intertidale et vasières des marais salants
Mollusques, annélides ou larves de chironomes qu'elle recherche dans les sédiments très fins, riches en matière organique

Maintenir une mosaïque d'habitats (vasière, zones en eau...)

Maintenir une faible lame d'eau en hiver



© S. You

La Sarcelle d'hiver *Anas crecca*



- Environ 740 individus en Presqu'île guérandaise¹
- > 1 200 individus en Marais breton et Noirmoutier¹
- > 163 000 individus au niveau national¹ (stable depuis 2012)



En journée : sur les grandes étendues d'eau libre
la nuit : sur les marais peu profonds (< 20 cm)



Graines de plantes palustres (scirpes, potamots, myriophylles, salicornes...) et quelques proies animales (petits mollusques, crustacés...)



Créer des zones de quiétude assurant repos et alimentation
Conserver des zones de marais avec un faible niveau d'eau

Le Grand gravelot *Charadrius hiaticula*



- 311 individus en Presqu'île guérandaise¹
- 1200 individus en Marais breton et Noirmoutier¹
- 10 332 individus au niveau national¹ (stable depuis 2012)



Au cœur des marais salants, où les niveaux d'eau restent faibles



Invertébrés : petits crustacés, mollusques, annélides...



Créer des zones de quiétude



© S. Batard



© A. Robert

Le Canard souchet *Spatula clypeata*



- > 900 individus en Presqu'île guérandaise¹
- > 500 individus en Marais breton et Noirmoutier¹
- Environ 39 500 individus au niveau national¹ (population en augmentation modérée depuis 2012)



Marais doux et milieux saumâtres



Graines et fragments de plantes en hiver. Invertébrés aquatiques en été



Conserver des zones de quiétude

La Bernache cravant *Branta bernicla*



- > 3 600 individus en Presqu'île guérandaise¹
- > 2 800 individus en Baie de Bourgneuf¹
- > 92 000 individus au niveau national¹ (stable depuis 2012)



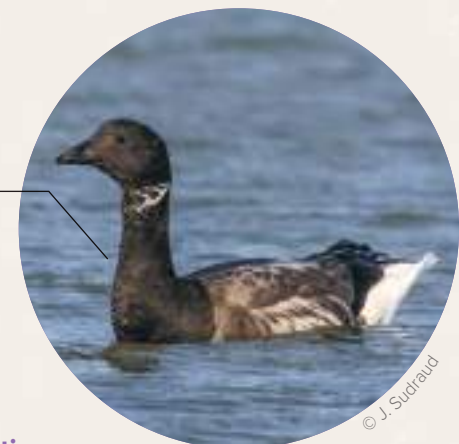
Zones estuariennes, prés salés et zone intertidale



Herbiers intertidaux à zostères et algues vertes, graminées de prés salés



Limiter le dérangement sur les zones d'alimentation



© J. Sudraud

Les invertébrés

© H. Viger

Les marais salants offrent une mosaïque d'habitats très intéressante pour la faune invertébrée : les espèces sont nombreuses et varient selon le type d'habitat. On y retrouve des insectes patrimoniaux comme le Crique des salines, un orthoptère rare inféodé aux prés salés ou le Leste à grands stigmas, une libellule inféodée aux scirpaies de Scirpe maritime qui se développent dans les anciennes salines.

Bon nombre de ces invertébrés constituent une ressource alimentaire essentielle aux espèces fréquentant les marais salants. Par exemple, les petits crustacés comme les Artémies (zooplancton) représentent une part importante de la biomasse des salines et lagunes côtières. Les adultes sont consommés par les oiseaux comme l'Avocette élégante tandis que les larves (nauplii) sont consommées par les alevins et larves de crustacés.

Zoom sur quelques espèces



© C. Goyaud

Le Leste à grands stigmas *Lestes macrostigma*



- Jusqu'à 4 000 individus, les années favorables (forte variabilité inter-annuelle) dans le Marais breton et sur l'Île de Noirmoutier
- Non observé depuis 2007 sur les marais salants de Guérande



Scirpaies de Scirpe maritime (*Bolboschoenus maritimus*) et Jonc maritime (*Juncus maritimus*), alimentées par l'eau de pluie permettant une dessalure en hiver pour le développement des larves et un assec tardif (mi-mai à fin juin) pour l'émergence des adultes



Larves et adultes sont prédateurs et consomment essentiellement des insectes.



Préserver les scirpaies essentielles à l'espèce en limitant le pâturage et en conservant le système de dessalure/assec dans les anciennes salines

Le Crique des salines *Epacromius tergestinus tergestinus*



Parties basses des prés salés régulièrement inondée
Évite les peuplements monospécifiques notamment d'obione et privilégie la mosaïque végétale d'herbacées basses et de buissons ainsi que des plages de vase nue



Diverses plantes des prés salés : graminées, salicornes, Lavande de mer et Aster maritime



Préserver les prés salés par une bonne gestion des niveaux d'eau et une pression de pâturage adaptée, en évitant la dominance de graminées et la disparition de la végétation buissonnante



© M. Vasilin

© F. Varenne

Les poissons

Différentes espèces de poissons fréquentent le réseau hydraulique des marais salants.

Concernant les espèces migratrices telles que le Bar commun et le Mulet-porc, les alevins et les jeunes poissons peuvent utiliser les lagunes et les prés salés comme zone de croissance et d'alimentation. L'Anguille d'Europe entreprend de grandes migrations entre son lieu de reproduction (mer des Sargasses) et son lieu de croissance (eaux continentales). À proximité directe de la mer, les marais salants sont donc les premiers milieux colonisés par les jeunes anguilles (civelles et anguillettes).

Zoom sur quelques espèces

L'Anguille d'Europe *Anguilla anguilla*



Ensemble du réseau hydraulique des marais salants. Lorsqu'ils sont inondés, les prés salés sont notamment utilisés par les civelles et anguillettes car la nourriture y est abondante et la prédation limitée par la végétation.



Vers, crustacés, insectes et poissons (adultes et larves suivant le stade de développement)



Permettre la franchissabilité des obstacles lors des périodes de migration (montaison de novembre à janvier et dévalaison de septembre à février)

Préserver ses habitats de maturation (prés salés et lagunes côtières)



© AdobeStock/ RLS Photo

Le Bar commun *Dicentrarchus labrax*



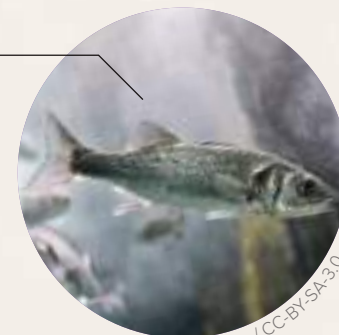
Ensemble du réseau hydraulique des marais salants et prés salés inondés pour les alevins et jeunes individus



Insectes, vers, mollusques, poissons et crustacés



Bonne gestion du réseau hydraulique avec un point de vigilance sur le renouvellement de l'oxygène dissout
Préservation des habitats de maturation (prés salés et lagunes côtières)



© Citron / CC-BY-SA3.0

Le Mulet-porc *Chelon ramada*



Ensemble du réseau hydraulique des marais salants et prés salés inondés pour les alevins et jeunes individus



Algues, déchets (matière organique), organismes benthiques et planctoniques



Permettre la franchissabilité des obstacles lors des périodes de migration (montaison en fin d'hiver et dévalaison de septembre à février) et préserver les lagunes côtières. L'espèce est notamment sensible à la dystrophisation et aux bouchons vaseux



© AdobeStock

Les amphibiens et les reptiles

Les marais salants accueillent certaines espèces d'amphibiens qui tolèrent une eau légèrement saumâtre, tel que le Pélodyte ponctué.

Les mares d'eau douce peuvent accueillir d'autres espèces tels que le Triton crêté ou la Rainette verte.

Les talus et digues sont des milieux nécessaires à l'hivernage des amphibiens et des zones de refuge pour les reptiles, comme la Vipère péliade en presqu'île guérandaise.

Zoom sur quelques espèces

Le Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*



Présent sur l'ensemble du site qui accueille une part importante de la population de Pélodyte ponctué pour les départements de Vendée et de Loire-Atlantique. Les densités sont particulièrement élevées en Marais Breton.



Fossés, prairies inondées, bassins peu profonds ou mares, dès lors qu'il y a de la végétation pour y accrocher ses œufs. Tolère l'eau légèrement saumâtre.



Invertébrés tels que les insectes, arachnides ou encore annélides.



Conserver de l'eau suffisamment longtemps pour garantir le développement des têtards
Prendre en compte les sites d'hivernages et les conserver



© J. Sudraud



© B. Mème-Lafond

Le Triton crêté *Triturus cristatus*



- Présent dans la partie ouest du Marais breton et dans les marais salants de Guérande
- Absent de l'Île de Noirmoutier



Mares d'eau douce présentes aux abords des marais salants



Adultes : larves d'insectes, vers, mollusques, mais aussi têtards. Têtards : petits crustacés et larves d'insectes aquatiques



Conserver des mares - Mettre en défend des mares afin d'éviter le piétinement
Prendre en compte les sites d'hivernage et les conserver



© P. Évraud

La Vipère péliade *Vipera berus*



- Absente au sud de la Loire, l'espèce n'est donc pas présente en Vendée
- Présente dans les marais de la presqu'île de Guérande où elle est régulièrement observée



Fourrés halophiles des marais



Petits mammifères, amphibiens et jeunes oiseaux



Conservation et entretien modéré des fourrés halophiles et de la végétation des talus en général

© CdC, Île de Noirmoutier

Les mammifères

Le réseau hydrographique des marais salants est favorable à la présence des mammifères semi-aquatiques, c'est-à-dire ceux qui utilisent les milieux aquatiques pour au moins une fonction vitale : alimentation, déplacement, reproduction...

Les marais procurent une ressource alimentaire animale ou végétale importante, des zones de refuges (berges, fourrés) et de nombreuses zones de corridors grâce à l'important chevelu hydrographique. Ils constituent un véritable havre de paix pour la Loutre d'Europe et pour le plus discret Campagnol amphibie. Ces deux espèces sont protégées au niveau national.

Zoom sur quelques espèces

La Loutre d'Europe *Lutra lutra*



L'espèce est connue sur l'ensemble du site. Ses populations y semblent stables. Sa présence est détectable grâce aux épreintes qu'elle laisse à proximité des ouvrages et autres éléments paysagers visibles. En Marais breton, la population est estimée à une vingtaine d'individus.



Marais, canaux, lagunes, dès lors que la nourriture y est abondante



Poissons, mollusques, amphibiens. Une des principales prédatrices des écrevisses allochtones



Créer des zones de quiétude
Favoriser la faune piscicole



© L. Marsaud



Épreinte

© S. Batard

Le Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*



L'espèce est présente sur l'ensemble du site avec des densités plus ou moins fortes en fonction du type de marais. La densité semble forte sur l'Île de Noirmoutier et notamment sur le Polder de Sébastopol, tandis qu'elle paraît plutôt faible à Guérande. Dans le Marais breton, les densités semblent plus importantes en marais doux.



Dans les mares, fossés et marais abandonnés dès lors qu'une végétation riveraine dense et haute est présente et qu'il n'y a pas de fortes variations du niveau d'eau.



Plantes hydrophiles : joncs, iris, roseaux...



Favoriser les berges en pente moyenne
Conserver une large bande de végétation rivulaire
Éviter des variations de niveau d'eau trop importantes



© V. Grasset (CdC Île de Noirmoutier)